

DEPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR
ARRONDISSEMENT DE DREUX
CANTON D'EPERNON
MAIRIE DE COULOMBS

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU MARDI 08 MARS 2017
COMPTE-RENDU

Coulombs, le 8 mars 2017

Ordre du jour :

- Point sur le compte rendu précédent
- Compte rendu : commissions et syndicats
- Fond de péréquation : demande de subventions
- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) : demande de subventions
- Fond départemental d'investissement (FDI) : demande de subventions
- Nomination d'un élu de Coulombs pour la commission locale d'évaluation des charges transférées de la Communauté de Communes des Portes Eulériennes d'Ile-de-France
- Devis de MOE pour le projet de Chandelles et pour le projet de cœur de village à Coulombs
- Travaux de Plomberie
- Travaux d'élagage
- Sortie des jeunes
- Maison de Santé Pluridisciplinaire : note de synthèse financière des comptes de l'exercice 2016
- Appartement communal : autorisation de signature pour le bail
- Finances
- Bibliothèque communale : nomination d'un référent et demandes de subventions (Commune de Coulombs et Conseil Départemental)
- Questions divers

Le mercredi 8 mars 2017, les membres du Conseil Municipal de la commune de Coulombs, légalement convoqués le 28 février, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Jean-Noël MARIE.

Sont présents : Mme Nathalie ANDREU, M. Didier LE BARS, Mme Nicolle DUSSIDOUR, M. Roland PETIT, M. Jean-Luc MARTIN, M. Paul LE RAVALLEC, M. Daniel GUILLY.

Sont absentes Mme Valérie MONOT, Mme Agnès COCHE et ont donné respectivement pouvoir à M. Jean-Noël MARIE et Mme Catherine MARIE.

Mme Jacqueline FOUQUET et M. Arnaud SANCHES sont absents.

A l'unanimité, Mme Catherine MARIE est nommée en qualité de secrétaire de séance. La séance débute à 20H00.

M. Le Maire propose à l'assemblée de rajouter un point « Inondation : demande de subventions », les membres du Conseil Municipal acceptent.

POINT SUR LE COMPTE RENDU PRECEDENT

Mme Catherine MARIE lit le document. Aucune remarque n'est émise. Le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

COMPTE RENDU DES REUNIONS DE COMMISSIONS ET DE SYNDICATS

Communauté de Communes des Portes Eulériennes d'Ile-de-France / Commission jeunesse / Mme MARIE

Première réunion de la commission jeunesse de la nouvelle communauté de communes.

Mme POUILLY est la présidente de la commission et Mme CAMUELLE préside celle en charge des « 0 – 4 ans »

Un état des lieux des différentes structures a été réalisé. Il a été constaté que les structures fonctionnent toutes différemment (horaires, tarifs...). Un groupe de travail va être mis en place pour permettre d'harmoniser toutes ces structures d'accueil.

Mme Claire FAVEAU sera la coordonnatrice pour réaliser ce diagnostic.

TERRITOIRES D'ENERGIE D'EURE ET LOIR (SDE28) / M. LE BARS

M. Le BARS va prendre renseignement auprès du syndicat pour savoir si l'entretien et la maintenance des projets d'éclairage de la Mairie et de l'Eglise pourront être pris en charge et subventionnés.

SITE INTERNET / Mme DUSSIDOUR

Mme DUSSIDOUR remercie M. LE BARS et Mme ANDREU pour les mises à jour régulières du site de la commune. En revanche, l'article qui traite des chenilles processionnaires est trop long et il faudrait revoir les tarifs du columbarium pour l'harmoniser avec les tarifs des concessions.

CIMETIERE / Mme DUSSIDOUR

Mme DUSSIDOUR est en attente des membres de la commission cimetière pour le retour des recherches effectuées.

SIRP / M. PETIT

Vote du budget 2017 :

- En investissement, les travaux prévus sont le traçage du terrain de sport et l'acquisition de rideaux de classe.
- Hausse de 3% des tarifs de la cantine et des fournitures scolaires.
- La participation des communes est en augmentation de 1%.
- Les travaux de désamiantage du sol de la salle d'évolution initialement prévus pendant les congés de février ont été reportés au mois de juillet. M.PETIT rappelle que cette salle est un point central de la maternelle. En cas de retard ou de difficultés dans le déroulement des travaux, il n'est pas envisageable de modifier l'organisation des services.

SIEA / M. MARTIN

Les tarifs de l'eau et de l'assainissement sont en hausse de 0,05 euros. Toutefois les autres tarifs restent inchangés.

INONDATIONS : DEMANDE DE SUBVENTION

Suite aux conséquences des inondations, pendant l'année 2016, un dispositif d'aides a été mis en place. M. Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de solliciter le Conseil Départemental (Dispositif d'aides exceptionnelles) et l'Etat (Dotation de solidarité).

Les membres du Conseil approuvent à l'unanimité ces 2 demandes de subventions.

FOND DE PEREQUATION : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les projets d'investissement réalisés en 2016 éligibles sont :

- Acquisition immobilière Rue des Remparts
- Eclairage du Porche de l'Abbaye
- Rénovation des menuiseries du 39 Grande Rue
- Achat d'une remorque citerne
- Rideau d'illumination
- Rénovation des menuiseries de la salle des fêtes
- Accès PMR de la Mairie
- Travaux de rénovation de la peinture de la salle des fêtes

Le montant de cette dotation s'élève à 24 500 euros

Les membres du conseil votent à l'unanimité la demande de subvention pour un montant de 24.500 euros.

DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX (DETR) : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Après étude du règlement de la dotation d'équipement des territoires ruraux, les projets d'investissement à réaliser nommés ci-après sont éligibles :

- Aménagement de la voie piétonne et du stationnement pour l'accès à la Maison Médicale
- Isolation des bâtiments communaux
- Sécurisation des bâtiments communaux

Les membres du conseil votent à l'unanimité les demandes de subventions au titre de la DETR. Des devis seront envoyés pour accompagner ces demandes.

FOND DEPARTEMENTAL D'INVESTISSEMENT (FDI) : DEMANDE DE SUBVENTIONS

Les projets éligibles au règlement sont :

- Travaux de voirie de la RD116 à Chandelles
- Travaux d'aménagement "cœur de village"
- Travaux de sécurisation de la passerelle de la sente du Pont du Bourg
- Travaux de sécurisation du pont de l'ancienne ligne SNCF
- Travaux de peinture : balcon de la salle des fêtes

- Sécurisation et éclairage des bâtiments communaux

Les membres du conseil votent à l'unanimité la demande de subvention au titre du FDI.

NOMINATION D'UN ELU DE COULOMBS POUR LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFEREES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES EULERIENNES D'ILE-DE-FRANCE

La commission locale d'évaluation des charges transférées intervient lorsqu'une commune transfère des compétences à un établissement public en l'occurrence à la nouvelle communauté de communes. Il convient d'élire un représentant de la commune.

M. Le Maire propose sa candidature.

Les membres du Conseil approuvent à la majorité cette candidature.

M. Le Maire s'abstient.

DEVIS DE MOE POUR LE PROJET DE CHANDELLES ET POUR LE PROJET DE CŒUR DE VILLAGE A COULOMBS

1 - Chandelles RD 116

M. Le Maire souhaite que l'on revienne sur les devis proposés par les cabinets GILSON et DIF Conception concernant la maîtrise d'œuvre en vue de la réalisation du projet de l'aménagement et de la sécurisation de la RD116 à Chandelles.

L'étude hydraulique va être isolée et présentée par une entreprise spécialisée.

La proposition du Cabinet GILSON s'élève à 22.200 euros HT.

Les membres du conseil municipal maintiennent leur précédente décision et vote à la majorité la proposition commerciale du Cabinet GILSON.

M. LE BARS s'abstient.

2 - Projet Cœur de Village

Deux propositions commerciales sont parvenues en Mairie concernant la maîtrise d'œuvre en vue de l'aménagement des abords de l'Eglise.

Le Cabinet GIROUX propose une offre basée sur un pourcentage : 8% du montant des travaux

Le Cabinet GILSON propose une offre forfaitaire d'un montant de 11.710 euros H.T.

Les membres du conseil municipal retiennent le Cabinet GILSON et le montant de son offre à la majorité.

M. MARTIN trouve que le montant des honoraires semble plus onéreux que ceux proposés pour les travaux à Chandelles.

TRAVAUX DE PLOMBERIE

Suite à une panne, des travaux ont été réalisés sur le réseau de la chaudière : remplacement de canalisations en urgence suite à la découverte de fuites.

La société STC implantée à Chandelles est intervenue. M. Le Maire informe que l'entreprise a été réactive et que les travaux de réparations ont donné entière satisfaction.

Le montant des travaux s'élève à 8 471.76 euros TTC.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant des travaux.

TRAVAUX D'ELAGAGE

La société BERTRAND a été sollicitée pour des travaux de broyage sur l'ancienne ligne SNCF.

Le montant du devis s'élève à 5.880 euros TTC. Il correspond à une semaine de travaux.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité le montant du devis.

SORTIE DES JEUNES

La sortie des jeunes aura lieu le 24 juin 2017. Cette sortie est ouverte aux enfants de Coulombs âgés de 7 à 17 ans.

Mme ANDREU propose cette année le Parc PAPEA situé dans la Sarthe.

MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRE : NOTE DE SYNTHESE FINANCIERE DES COMPTES DE L'EXERCICE 2016

M. Le Maire fait lecture du rapport présentant l'activité de la SEM LE CADUCEE dans laquelle la Commune détient 1 700 des 2 250 actions constituant le capital social soit plus de 75%.

Cette structure a été constituée pour porter la construction et la location du centre médical de Coulombs. 2 baux existent actuellement consentis par la SEM LE CADUCEE au profit des praticiens qui exercent dans les locaux.

En 2016, le chiffre d'affaires s'élève à 74 398 euros composé essentiellement des loyers et de la refacturation de la taxe foncière.

Le résultat d'exploitation est bénéficiaire de 1 138.78 euros

Le résultat exceptionnel est de 13 620 euros

Le résultat net est bénéficiaire de 8 707 euros.

L'emprunt contracté pour financer les travaux de construction des locaux a été renégocié. M. Le Maire remercie M. PETIT et le Crédit Agricole pour les nouveaux taux obtenus.

La comptabilité de la SEM LE CADUCEE est assurée bénévolement par Mme Jacqueline FOUQUET. Le Cabinet Experts Conseils et Gestion de Nogent-le-Roi assure l'établissement des comptes en qualité d'expert-comptable et le Cabinet GAMBERT et ASSOCIES (titulaire) et le Cabinet DENJEAN et ASSOSIES (suppléant) en qualité de commissaires aux comptes.

Conformément aux dispositions légales, les comptes annuels sont déposés auprès du Tribunal de Commerce de Chartres et en Préfecture d'Eure-et-Loir.

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la note de synthèse.

APPARTEMENT COMMUNAL : AUTORISATION DE SIGNATURE POUR LE BAIL

M Le MAIRE informe qu'un nouveau locataire est arrivé au 1er février dans le logement communal vacant depuis peu situé Place de la Mairie.

Il convient d'autoriser M. Le Maire à faire établir et signer le contrat de location, sous forme de bail, qui sera enregistré par l'Etude Maître PUEYO à Nogent-le-Roi.

Le loyer mensuel reste inchangé : 510.00 euros

Provision pour charges : 105.00 euros

Le montant du loyer charges comprises s'élève à 615.00 euros.

Les membres du conseil autorisent le Maire à signer le bail communal à l'unanimité.

FINANCES

- 1er point

Afin de faciliter les dépenses d'investissement du 1er trimestre 2017, M. Le Maire demande l'autorisation au conseil Municipal, en vertu de l'article L 1612-1, de pouvoir mandater cette dépense, avant le vote du budget primitif de 2017 :

- Chapitre 21 : arrondi à 8 480 Euros. (1 facture)

Cette décision est votée à l'unanimité.

- 2ème point

Dans l'affaire qui oppose la commune à la Famille LELLOUCHE, le Tribunal d'Instance de Dreux a ordonné le paiement d'une provision complémentaire suite au bornage réalisé par un géomètre expert.

Le montant de cette provision s'élève à 5 356.09 euros

Les membres du conseil autorisent le paiement de la provision à l'unanimité.

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE : NOMINATION D'UN REFERENT ET DEMANDES DE SUBVENTIONS (COMMUNE DE COULOMBS ET CONSEIL DEPARTEMENTAL)

Il convient de nommer un nouveau référent. Mme MARIE se porte candidate.

Les membres du conseil approuvent à la majorité cette candidature.

Mme MARIE s'abstient.

Mme MARIE informe qu'elle a déjà pris contact avec Mme ZORER pour comprendre le fonctionnement de la structure.

Suite à cet entretien des demandes ont été formulées :

- Est-il possible d'avoir une armoire ou d'utiliser le placard de la salle du 39 Grande Rue ?

- Suite au problème d'humidité rencontré, Mme ZORER souhaite savoir quand les travaux seront réalisés.

- La signalétique de la bibliothèque n'est pas attractive, est-il possible d'avoir un nouveau panneau ?

- La pose de rideaux dans la salle des fêtes pour permettre le bon déroulement des spectacles organisés tout au long de l'année.

M. Le Maire informe que sur ce point il souhaite avoir l'avis des sapeurs-pompiers.

- La demande de WIFI dans la bibliothèque

M. Le Maire informe qu'il souhaite connaître la réglementation en vigueur dans un premier temps.

Mme MARIE informe que la convention entre la bibliothèque et le Département doit être de nouveau signée en présence du référent et du Maire.

Dans le cas d'une animation en partenariat entre les bibliothèques de Gallardon et d'Epernon, une demande de subvention est sollicitée auprès du Conseil Départemental et à la commune.

Le plan de financement est le suivant :

Coût total du projet : 811 euros

Participation demandée auprès du Conseil Départemental : 370.50 euros

Participation demandée auprès de la Commune : 370.50 euros

Participation de la Bibliothèque Municipale : 70 euros

Les membres du conseil approuvent à l'unanimité la demande de subvention auprès du Conseil Départemental et accordent la subvention communale

QUESTIONS DIVERSES

M. Le Maire informe que le réalisateur Jean-Pierre MOCKY pourrait tourner son prochain film dans le département. Le réalisateur souhaite faire appel aux figurants locaux.

M. Le Maire signale que le tournage de ce film n'aura pas de conséquence sur les dépenses communales et que la commune ne versera aucune participation financière.

Mme COCHE fait part du danger occasionné par les arbres situés sur la parcelle "Avenue de l'Abbaye" à côté de chez elle. Il serait souhaitable de prendre contact avec les propriétaires pour qu'ils puissent procéder à leur élagage. M. Le Marie s'en charge.

Mme MONOT souhaite que la haie de la famille NONGLATON soit élaguée. M. Le Maire informe qu'il a pris contact avec M.NONGLATON.

Suite à l'assemblée générale de l'association THE'COUL et de la section CK DANCE, Mme ANDREU informe de la baisse des adhésions.

L'association remercie la commune pour le prêt des salles.

M. LE BARS souhaite que l'on rattache les rideaux de la scène de la salle des fêtes.
M. LE BARS souhaite que la pancarte publicitaire du magasin Bio actuellement apposée sur un platane soit déplacée sur un poteau adéquat. M. Le Maire s'en occupe.

Mme DUSSIDOUR informe la présence depuis une semaine d'une Twingo au Pont de la Bretèche. M. Le Maire informe que les gendarmes sont intervenus et que le véhicule devrait être déplacé.

M. PETIT informe de la mise en place d'une nouvelle organisation à la cantine scolaire dès le mois de mars. La cantine est fréquentée par 180 à 200 enfants chaque midi.

M. PETIT souhaite obtenir plus d'informations sur la nouvelle communauté de communes et fait part de la lourdeur de cette nouvelle structure surtout en matière de recrutement de personnel.

Mme MARIE informe qu'il y a 14 vice-présidents et 14 commissions. Mme MARIE tient les documents à disposition.

M. LE BARS souhaite que les PV de la nouvelle communauté de communes soient mis en lien sur le site de la commune.

M. PETIT signale que les travaux de broyage sont lents.

M. MARTIN souhaite que l'on retire les feuilles des gouttières de la salle des fêtes.

Accès PMR de la Mairie : M. LE RAVALLEC souhaite connaître la date d'intervention de la société qui est en charge de la pose de la nouvelle porte de la Mairie. M. Le Maire va relancer le Cabinet GIROUX.

Mme MARIE informe que le repas des anciens se déroulera le dimanche 25 juin au Restaurant Les Remparts de Nogent-le-Roi.

La sortie des seniors est prévue en septembre : Le spectacle des eaux nocturnes du parc du château de Versailles. L'organisation de cette sortie est réalisée par des élèves du Lycée Françoise d'AUBIGNE de Maintenon que le conseil municipal remercie.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h12.

M. Jean-Noël MARIE

Maire de Coulombs Conseiller Départemental d'Epernon

